

CHARWOOD ENERGY
Société anonyme au capital de 51.984,07 euros
Siège social : 1 rue Benjamin Franklin PA de Kerboulard 56250 Saint Nolff
751 660 341 RCS Vannes

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2022

SOMMAIRE

1.	Activité au cours du premier semestre 2022	3
2.	Evènements importants survenus au cours du premier semestre 2022	5
3.	Principales transactions avec les parties liées	5
4.	Principaux risques et incertitudes.....	5
5.	Evènements postérieurs à la clôture.....	5
6.	Rapport d'examen limitée du commissaire aux comptes.....	5
7.	Comptes consolidés au 30 juin 2022	8

Le présent rapport financier semestriel a été établi par le conseil d'administration de Charwood Energy (ci-après la « **Société** ») le 21 octobre 2022, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth en date du 21 mars 2022.

1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 26 octobre 2022 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2022 intégralement reproduit ci-dessous.

Résultats du 1^{er} semestre 2022 :

- Forte croissance de 40% de l'activité sur la période
- Des résultats en ligne avec les investissements engagés pour accompagner la croissance future
- Renforcement de la structure financière suite à l'introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris (post-clôture)
- Confirmation des objectifs 2022 et au-delà

Charwood Energy (ISIN : FR001400AJ60, mnémonique : ALCWE), spécialiste français des solutions sur mesure de valorisation énergétique de la biomasse, annonce ses résultats semestriels 2022 pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022.

Les comptes semestriels ont été arrêtés lors du conseil d'administration du 21 octobre 2022. Les comptes semestriels 2021 et 2022 ont fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes. Le rapport semestriel est mis à disposition sur le site internet de la société.

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2022	S1 2021	Variation
Chiffre d'affaires*	3 249	2 329	+40%
Produits d'exploitation	29	176	
Achats de matières premières	1 652	1 128	+47%
Charges externes	845	440	+92%
Charges de personnel	598	418	+43%
EBITDA	171	530	-68%
Dotations aux amortissements et provisions	93	21	
Résultat d'exploitation	78	509	-85%
Résultat financier	(140)	(6)	
Éléments exceptionnels	(0)	(152)	
Impôts	(50)	144	
Résultat net, consolidé	(13)	223	
Résultat net, part du Groupe	2	279	

Note : Données non-auditées

* Intègre au S1 2021 un projet exceptionnel à l'international de conception et d'installation d'une centrale de cogénération, issue d'un procédé de pyrogazéification du bois en République Démocratique du Congo. Par ailleurs, après revue limitée par les commissaires aux comptes, le chiffre d'affaires reconnu au titre du 1^{er} semestre 2021 (2,3 M€ au lieu de 2,5 M€ initialement publié) fait apparaître un taux de croissance sur le 1^{er} semestre 2022 de 40% (contre 27% initialement publié).

« Ces comptes semestriels ont été clôturés antérieurement à notre introduction en bourse. », **commente Adrien Haller, fondateur et Président Directeur Général de Charwood Energy**, « Pour autant, ils témoignent du dynamisme actuel de notre activité, au travers de la croissance sur le semestre de 40% de notre chiffre d'affaires, et des investissements que nous avons d'ores et déjà commencé à engager pour préparer notre croissance future.

Après ce premier point intermédiaire très satisfaisant, nous sommes particulièrement confiants dans l'atteinte de nos objectifs financiers et stratégiques pour l'exercice 2022 et au-delà. »

Il est rappelé qu'au 30 juin 2022, date de clôture des comptes semestriels, Charwood Energy n'a pas encore enregistré le produit de son introduction en bourse sur Euronext Growth®, intervenu en date du 13 juillet 2022. En revanche, ceux-ci intègrent pour partie, des charges constatées d'avance relatives au projet d'introduction en bourse, ainsi que la souscription le 12 mai 2022 par Eiffel Gaz Vert à un emprunt obligataire d'un montant nominal de 7 millions d'euros.

Croissance de +40% de l'activité au 1^{er} semestre 2022

Sur le 1^{er} semestre 2022, Charwood Energy enregistre un chiffre d'affaires de 3,2 millions d'euros, réalisé intégralement pour compte de tiers. Portée par une forte dynamique, notamment sur son marché prioritaire la France, l'activité semestrielle affiche ainsi une croissance de 40% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Des résultats intégrant les investissements clés pour alimenter la croissance future du Groupe

Sur les 6 premiers mois de l'année, les charges sont en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2021, traduisant la structuration des équipes en cours pour accompagner la croissance future du Groupe, ainsi que la montée en puissance des projets qui seront délivrés au second semestre et au-delà. Dans ce contexte d'intensification des investissements stratégiques, Charwood Energy parvient à maintenir sa rentabilité opérationnelle en territoire positif avec un EBITDA¹ au 1^{er} semestre 2022 qui s'élève à 171 milliers d'euros, contre 530 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2021. Après comptabilisation d'une charge financière de 140 milliers d'euros et de la charge d'impôt, Charwood Energy enregistre un résultat net, part du Groupe, à l'équilibre.

Une structure financière renforcée par l'introduction en bourse

Au 30 juin 2022, la structure financière avant intégration du produit de l'introduction en bourse réalisée en juillet présente :

- Des capitaux propres stables à 898 milliers d'euros (contre 896 milliers d'euros au 31 décembre 2021) ;
- Une dette financière brute de 2 263 milliers d'euros, contre 2 020 milliers d'euros au 31 décembre 2021, à laquelle il convient d'ajouter 7 075 milliers d'euros inscrits au passif, liés à l'émission d'obligations convertibles souscrites par Eiffel Gaz Vert en mai 2022 ;
- Une trésorerie brute de 6 941 milliers d'euros, intégrant le produit d'émission des obligations convertibles, contre 1 478 milliers d'euros au 31 décembre de l'année précédente.

A l'occasion de son introduction en bourse sur Euronext Growth®, Charwood Energy a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 12,4 millions d'euros, dont 8,5 millions d'euros souscrit par Eiffel Gaz Vert par compensation de créances et 3,9 millions d'euros en numéraire.

Des objectifs réaffirmés à court et moyen terme

L'activité de Charwood Energy, au cœur des enjeux clés d'indépendance énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique, bénéficie de facteurs structurels et conjoncturels favorables, puissants accélérateurs de son développement rapide en France mais aussi à l'international. Ce marché porteur, combiné aux succès commerciaux récemment annoncés, d'un carnet de commandes² sécurisé pour compte de tiers d'un montant total de 4,3 millions d'euros et d'un pipeline commercial³ pour compte de tiers de 86 millions d'euros, multiplié par 2 depuis fin mars, permet à Charwood Energy de réaffirmer avec confiance ses objectifs à court et moyen terme. Par ailleurs, le Groupe poursuit sa stratégie pour compte propre et confirme son objectif de 5 centrales en développement, à la fin 2022. Ainsi, le Groupe confirme son objectif d'atteindre d'un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros en 2022, et de 100 millions d'euros à l'horizon 2027.

¹ L'EBITDA désigne le résultat d'exploitation avant prise en compte des dotations et des reprises des amortissements et des provisions qui sont des charges non-cash

² Cumul du carnet de commandes de projets signés déduit du chiffre d'affaires déjà constaté à l'avancement des travaux réalisés (backlog)

³ Devis détaillé ou préliminaire envoyé et en attente de réponse (pipeline)

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Les évènements importants survenus au cours du premier semestre 2022 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2022, diffusé le 26 octobre 2022 et reproduit au paragraphe 1 du présent rapport ainsi que dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 7 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles sur le site Internet de la Société (<https://investir.charwood.energy/>).

3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'exécution des transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2022 est décrit à la note 5.2 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 7 du présent rapport.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques auxquels la Société et son groupe sont confrontés sont exposés à la section 3 du document d'enregistrement approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 15 juin 2022 sous le numéro I. 22-026 (ci-après le « **Document d'Enregistrement** »). Ces risques n'ont pas connu d'évolution significative depuis la publication du Document d'Enregistrement.

Le Document d'Enregistrement est disponible sur le site Internet de la Société (<https://investir.charwood.energy/>).

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2022 sont décrits dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2022 reproduit au paragraphe 7 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2022 sont disponibles sur le site Internet de la Société (<https://investir.charwood.energy/>).

6. RAPPORT D'EXAMEN LIMITEE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHARWOOD ENERGY

Société anonyme

PA de Kerboulard
1 Rue Benjamin Franklin
56 250 SAINT NOLFF

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

CHARWOOD ENERGY

Société anonyme

PA de Kerboulard
1 Rue Benjamin Franklin
56 250 SAINT NOLFF

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Au président,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la Société CHARWOOD ENERGY et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.


Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes consolidés semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels avec les principes d'évaluation et de comptabilisation tels que décrits dans les notes annexes aux comptes.

Bordeaux, le 26 octobre 2022
Le commissaire aux comptes
Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Audrey VERGES



7. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022

Bilan Actif consolidé

	Note	Montant Brut	Dépréciation	30/06/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1.				
Ecarts d'acquisition et fonds de commerce		108 393		108 393	108 393
Marques					
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits similaires		15 555	6 968	8 587	10 780
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisation incorporelles en cours		289 400		289 400	289 400
Avances, acomptes immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.1.				
Terrains		3 654	1 845	1 809	1 991
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage		827 945	293 762	534 183	521 120
Autres immobilisations corporelles		215 882	111 181	104 701	68 761
Immobilisations corporelles en cours					18 564
Avances et acomptes		103 443		103 443	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3.				
Titres de participations		9 199		9 199	9 199
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		219		219	219
Prêts					
Autres immobilisations financières		88 511		88 511	63 450
TITRES MIS EN EQUIVALENCE					
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 662 201	413 756	1 248 445	1 091 877
STOCKS					
Matières premières, approvisionnements		258 755		258 755	258 539
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
CLIENTS					
Créances clients et comptes rattachés	3.5.	3 448 812		3 448 812	928 397
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUL.					
Avances et acomptes versés sur commandes	3.5.	12 132		12 132	13 856
Créances fiscales	3.5.	650 516		650 516	287 285
Actifs d'impôts différés	3.11.	25 667		25 667	24 201
Créances sociales	3.5.				700
Autres créances	3.5.	305 544		305 544	303 062
Charges constatées d'avance	3.8.	325 264		325 264	40 494
Capital souscrit, appelé et non versé					
Frais d'émission d'emprunt		67 084		67 084	
Prime de remboursement des obligations		210 000		210 000	
Ecart de conversion actif					
TRESORERIE ET EQUIVALENTS					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Disponibilités	3.7.	6 940 634		6 940 634	1 478 489
TOTAL ACTIF CIRCULANT		12 244 408		12 244 408	3 335 023
TOTAL ACTIF		13 906 609	413 756	13 492 853	4 426 900

Bilan Passif consolidé

	Note	30/06/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital	3.9.	41 100	13 700
Primes sur capital		131 298	131 298
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation groupe			
Réserve légale		1 370	1 370
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		203 893	142 751
Réserves du groupe		517 926	46 031
Ecart de conversion			
Report à nouveau			
Résultat Groupe		2 069	560 437
AUTRES			
Subventions d'investissement			
Titres en auto-contrôle			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		897 656	895 587
INTERETS MINORITAIRES			
Intérêts hors groupe		-71 736	5 108
Ecart de conversion hors groupe			
Résultat hors groupe		-15 230	-76 845
INTERETS MINORITAIRES		-86 966	-71 737
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Ecart d'acquisition négatif			
Provisions pour engagements de retraite et avantages similaires	3.10.	20 977	30 621
Provisions pour litige			
Provisions pour restructuration			
Provisions pour perte de change			
Autres provisions			
TOTAL PROVISIONS		20 977	30 621
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles		7 075 178	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.12.	883 898	680 574
Emprunts en crédit-bail			
Concours bancaires courants		125 304	
Autres dettes financières	3.12.	1 254 098	1 339 012
FOURNISSEURS			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.12.	1 515 302	569 681
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3.12.	884 931	245 584
Dettes fiscales	3.12.	739 141	521 279
Impôts différés passifs			
Dettes sociales	3.12.	180 672	167 841
Autres dettes	3.12.	2 662	48 458
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif			
TOTAL DETTES		12 661 186	3 572 429
TOTAL PASSIF		13 492 853	4 426 900

Compte de résultat consolidé

	Note	30/06/2022	31/12/2021
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS			
Ventes France	4.1.	3 044 627	2 736 200
Ventes Export	4.1.	204 790	1 824 722
Autres revenus			
TOTAL I		3 249 417	4 560 922
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée			
Production immobilisée	4.2.		169 400
Subventions d'exploitation	4.2.	4 000	10 667
Reprises de dépréciations, provisions, amortiss., et transferts de charges	4.2.	25 430	6 369
Autres produits	4.2.	3	1 956
TOTAL II		29 433	188 392
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			733
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres appro.		1 652 440	1 816 735
Variation de stock matières premières et approvisionnements		-216	-30 388
Autres achats et charges externes	4.3.	845 475	902 026
Impôts, taxes et versements assimilés		11 479	23 733
Salaires et traitements	4.5	436 077	780 532
Charges sociales	4.5	161 442	208 887
Dotations d'exploitation aux amortissements et dépré. des immobilisations		90 242	156 462
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions		2 916	2 434
QP de résultat sur opérations faites en commun			
Autres charges		1 021	7 672
TOTAL III		3 200 876	3 868 826
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dépréciations de l'écart d'acquisition		77 974	880 488
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciations de l'écart d'acquisition		77 974	880 488

Compte de résultat consolidé (suite)

	Note	30/06/2022	31/12/2021
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	4.6.	1 989	3 216
Reprises de dépréciations, provisions, et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Gains de change			
Autres produits financiers			
TOTAL IV		1 989	3 216
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	4.6.	142 404	64 182
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Pertes de change			
Autres charges financières		-1	-1
TOTAL V		142 403	64 181
RESULTAT FINANCIER (IV - V)		-140 414	-60 965
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4.7.		
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	4.7.		486 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Autres produits exceptionnels			
TOTAL VI			486 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4.7.	497	219 460
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	4.7.		351 209
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Autres charges exceptionnelles			
TOTAL VII		497	570 669
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)		-497	-84 669
Impôts dus sur les bénéfices	3.11.	-48 310	266 692
Impôts différés sur les bénéfices	3.11.	-1 466	-15 430
TOTAL VIII		-49 776	251 262
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)		3 280 839	5 238 530
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)		3 294 000	4 754 938
Résultat des sociétés intégrées		-13 161	483 592
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat d'ensemble consolidé		-13 161	483 592
RESULTAT GROUPE		2 069	560 437
RESULTAT HORS GROUPE		-15 230	-76 845
Résultat par action	4.8.	1,5102	409,0781
Résultat dilué par action	4.8.	0,0235	409,0781

Tableau des flux de trésorerie

	Note	30/06/2022	31/12/2021
Résultat d'ensemble consolidé		-13 161	483 592
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements, dépréciations et provisions (1)		83 514	162 155
Charges à répartir sur plusieurs exercices inscrites à l'actif		-70 000	
Subventions virées en résultat			
Plus-values de cession d'actif immobilisé, nettes d'impôt			-99 071
Variation des impôts différés		-1 466	-15 430
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		-1 113	531 246
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2) :			
Stocks et en-cours		-216	-30 664
Clients et rattachés		-1 926 864	487 663
Fournisseurs et rattachés		952 352	66 839
Créances et dettes fiscales et sociales		-131 838	243 321
Autres créances et dettes		-292 258	-436 001
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)		-1 399 937	862 404
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1.		-182 555
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.1.	-240 313	-287 802
Acquisitions d'immobilisations financières	3.1.	-25 061	-20 000
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	3.1.	18 564	450 280
Cessions/Réductions d'immobilisations financières			
Variation des créances et dettes sur immobilisations			-144 000
Incidence des variations de périmètre			3 262
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)		-246 810	-180 815
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Augmentations de capital en numéraire			
Subventions d'investissement reçues			
Emissions d'emprunts	3.12.	7 103 780	288 233
Remboursements d'emprunts	3.12.	-35 278	-175 651
Variation des emprunts et dettes financières divers	3.12.	-84 914	480 066
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)		6 983 588	592 648
Incidence des variations de cours des devises (IV)			
Variation de trésorerie (I à IV)		5 336 841	1 274 237
Trésorerie d'ouverture		1 478 489	204 252
Trésorerie de clôture		6 815 330	1 478 489

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant.

(2) Variation nette de dépréciations.

Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Capital	Prime d'émission et réserves consolidées	Résultat de l'exercice	TOTAL capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021	13 700	436 459	-115 009	335 150		335 150
Affectation du résultat 31/12/2020		-115 009	115 009			
Résultat de l'exercice 31/12/2021			560 437	560 437	-76 845	483 592
Variations de périmètre					5 108	5 108
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021	13 700	321 450	560 437	895 587	-71 737	823 850
Affectation du résultat 31/12/2021		560 437	-560 437			
Résultat de l'exercice 30/06/2022			2 069	2 069	-15 230	-13 161
Autres variations					1	1
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021	13 700	881 887	2 069	897 656	-86 966	810 690

ANNEXE



Faits caractéristiques de l'exercice

- **Augmentation de capital et transformation en SA**

Le 5 avril 2022, la société HOLDING HALLER a procédé à un changement de sa dénomination sociale, et est devenue CHARWOOD ENERGY.

A l'occasion de cette assemblée générale du 5 avril 2022, le capital de la société CHARWOOD ENERGY a été augmenté de 27 400 euros pour le porter à 41 100 euros par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des parts, dans le cadre de la transformation de la société en Société Anonyme.

- **Emission d'obligations convertibles en actions**

En date du 12 mai 2022, le fonds Eiffel Gaz Vert SLP a souscrit à l'emprunt obligataire d'un montant de 7 millions d'euros représenté par 7 millions d'obligations convertibles en actions nouvelles de la société CHARWOOD ENERGY d'une valeur unitaire de 1 euro.

Le prix de souscription des obligations convertibles est égal à 97% de leur valeur nominale, soit 0,97 euro pour chaque obligation convertible, correspondant à un prix de souscription total de 6 790 000 euros. Une prime d'émission de 210 000 euros est inscrite à l'actif du bilan consolidé.

Les frais d'émission de 70 000 euros ont été inscrits en charges à répartir et étalés de manière linéaire sur la durée de l'emprunt obligataire soit 3 ans.

- **Epidémie COVID-19**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats du groupe pour cet exercice.

Néanmoins, l'épidémie étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes consolidés, le groupe est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation et méthodes et règles d'évaluation

1.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 4 entités, comme à la clôture de l'exercice précédent. Toutes les entités sont consolidées par intégration globale (IG).

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2022	2021	2022	2021	2022	2021
SA CHARWOOD ENERGY	1 rue Benjamin Franklin 56 250 SAINT-NOLFF	751 660 341	Entité consolidante				100,00%	100,00%
SASU ENERGY &+	1 rue Benjamin Franklin 56 250 SAINT-NOLFF	753 115 393	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS W&ENERGY	1 rue Benjamin Franklin 56 250 SAINT-NOLFF	894 129 642	IG	IG	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SARL ELECBOX 56	1 rue Benjamin Franklin 56 250 SAINT-NOLFF	821 900 321	IG	IG	90,00%	90,00%	54,00%	54,00%

1.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société CHARWOOD ENERGY sont établis et présentés conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

1.3. Modalités de consolidation

1.3.1. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont celles définies par le règlement ANC 2020-01 : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le contrôle exclusif est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle peut prendre trois formes différentes :

- Le contrôle de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote en assemblée générale ordinaire ;
- Le contrôle contractuel résulte de la possibilité, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, pour l'entreprise consolidante d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs de l'entreprise contrôlée de la même manière qu'elle contrôle ses propres actifs (par exemple les entités ad hoc) ;
- Le contrôle de fait peut être présumé par la détention d'au moins 40 % des droits de vote, ou démontré notamment par la désignation de la majorité des membres des organes de direction.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel ou statutaire du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée en cas de détention d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote.

1.3.2. Date de clôture

Tous les comptes des entités consolidées ont été arrêtés à la même date que celle de la société consolidante, le 30 juin 2022. Ces sociétés ont toutes une durée de situation de 6 mois au 30 juin 2022, contre 12 mois pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, à l'exception de W&NERGY dont la durée d'exercice était de 11 mois au 31 décembre 2021.

1.3.3. Opérations réciproques

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminés.

1.3.4. Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le groupe dispose d'un délai courant jusqu'à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition pour arrêter le montant définitif de l'écart d'acquisition.

Si cet écart est positif, il est affecté à l'actif du bilan consolidé en « Ecart d'acquisition », et s'il est négatif, il est affecté au passif du bilan consolidé en « Provisions pour acquisitions de titres ».

Les écarts d'acquisition positifs sont repris au résultat ou non selon leur durée d'utilisation :

- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur cette durée, et en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué ;
- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis, et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice en contrepartie.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au résultat sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Lorsque la valeur actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

1.4. Méthodes et règles d'évaluation

1.4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Pour les actifs produits par l'entreprise, les coûts de l'unité de production sont :

- le coût d'acquisition des matières consommées ;
- les charges directes de production nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du bien ;
- les charges indirectes le cas échéant.

• Amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées d'amortissement retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences, logiciels	2 à 3 ans
- Agencements et aménagements des terrains	10 ans
- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
- Agencements et aménagements divers	10 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

• Dépréciation

Les actifs amortis et non amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Le fonds commercial de travaux d'installation d'eau et de gaz acquis en septembre 2012 pour 108 393 euros constitue l'unique actif immobilisé non amortissable.

Les performances au moment de l'acquisition étaient les suivantes : chiffre d'affaires de 515 K€ et résultat d'exploitation de 75 K€ en 2011 contre un chiffre d'affaires de 4 781 K€ et un résultat d'exploitation de 882 K€ au 31 décembre 2021. Au 30 juin 2022, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation atteignent respectivement 3 269 K€ et 94 K€ pour 6 mois d'activité.

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation, réels et prévisionnels, sont les agrégats financiers suivis dans le cadre de l'évaluation des actifs incorporels non amortissables. Les réalisations et les perspectives traduites dans les budgets prévisionnels justifient l'absence de dépréciation au 30 juin 2022.

1.4.2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4.3. Stocks et en-cours

Les stocks du Groupe sont constitués de matériels pour la construction des différentes unités de valorisation de la biomasse et comprennent pour l'essentiel des éléments de visserie, de boulonnerie, à souder, à sertir, des tubes, des éléments de raccords, des vannes, des systèmes électriques, de ventilation, de chauffage ou des matériaux tels que des profilés. Ces stocks ne sont pas périssables ou obsolètes et ne sont pas spécifiques à un projet de centrale de valorisation de la biomasse, ils ne présentent ainsi pas de risque de dépréciation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. L'analyse se fait au cas par cas avec les équipes techniques et la direction financière.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2022.

1.4.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Le cas échéant, une dépréciation est pratiquée pour tenir compte des éventuelles difficultés de recouvrement. Aucune dépréciation sur les créances clients n'est pratiquée au 30 juin 2022.

1.4.5. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs aux litiges ponctuels, aux engagements en matière de retraite, ainsi qu'aux écarts d'acquisition négatif.

L'analyse du service après-vente est réalisée, au cas par cas, au regard d'éventuels dysfonctionnements des unités de valorisation de la biomasse conçues et construites par la Société.

Au 30 juin 2022, aucun problème technique ne nécessitait d'intervention dans le cadre du service après-vente. Ainsi, aucune provision pour service après-vente n'a été enregistrée.

1.4.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à l'avancement pour chacun des projets dans le respect des principes nécessaires à la détermination des résultats à terminaison. A partir du devis détaillé validé par le client et des coûts associés à chacun des postes du devis, le Groupe établit une facturation mensuelle en fonction du pourcentage réel d'avancement du chantier par poste.

Sur les exercices présentés 2022 et 2021, le Groupe a réalisé l'intégralité de son chiffre d'affaires avec de la prestation de services pour compte de tiers.

1.4.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

1.4.8. Intérêts minoritaires négatifs

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, les intérêts minoritaires négatifs peuvent être déduits de la part revenant au groupe en fonction des engagements données par le groupe exerçant le contrôle de la filiale.

Au 30 juin 2022, les intérêts minoritaires déficitaires ne sont pas transférés au groupe. Le risque est assumé par les associés selon leur quote-part de détention, les résultats futurs des filiales correspondantes corrigeront les intérêts minoritaires.

1.5. Principes de consolidation

1.5.1. Imposition différée

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dès lors que leur récupération est probable. La probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôt différé sont appréciés avec prudence, notamment dans le cas des entreprises déficitaires, en démarrage ou exerçant des activités nouvelles. Le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt est examiné à chaque clôture sur la base des critères retenus à l'origine.

Les actifs et passifs d'impôt différé, quelle que soit leur échéance, ont fait l'objet d'une compensation par entité fiscale.

La méthode utilisée par le groupe pour le calcul des impôts différés est celle du report variable en retenant le taux d'impôt connu à la date de clôture des comptes, c'est-à-dire 25%.

1.5.2. Elimination des résultats internes au groupe

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les différentes sociétés du groupe a été recensé en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Distributions de dividendes ;
- Dépréciations internes de titres, de créances, et provisions internes pour risques ;
- Cessions internes d'actifs immobilisés ;
- Profits internes sur stocks.

1.5.3. Frais de constitution, de transformation, et de premier établissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement sont comptabilisés en compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

1.5.4. Frais d'émission d'emprunts et primes des emprunts obligataires

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais d'émission et les primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

1.5.5. Engagements en matière de retraite

La méthode de référence concernant les engagements de retraite a été appliquée.

Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ».

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (« Projected Benefit Obligation »). Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

1.5.6. Frais de personnel

Les frais de personnel intérimaire ont été reclassés en charges de personnel.

2. Informations permettant la comparabilité des comptes

2.1. Dates de clôture

Les comptes consolidés couvrent la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022 soit 6 mois d'activité. L'exercice comparatif clos au 31 décembre 2021 présente 12 mois d'activité.

2.2. Variation du périmètre et pourcentages d'intérêts

Néant.

2.3. Changements comptables

Néant.

3. Explications des postes du bilan consolidé

3.1. Actif immobilisé

Nature	01/01/2022	Entrées	Sorties	Autres	30/09/2022
Fonds commercial	108 393				108 393
Concessions, brevets, droits similaires	15 555				15 555
Immobilisations en cours	289 400				289 400
Immobilisations incorporelles	413 348				413 348
Terrains	3 654				3 654
Installations techn., matériel, outillage	741 274	86 671			827 945
Autres immobilisations corporelles	165 683	50 199			215 882
Immobilisations en cours	18 564		18 564		
Avances et acomptes		103 443			103 443
Immobilisations corporelles	929 175	240 313	18 564		1 150 924
Titres de participation	9 199				9 199
Autres titres immobilisés	219				219
Autres immobilisations financières	63 450	25 061			88 511
Immobilisations financières	72 868	25 061			97 929
TOTAL	1 415 391	265 374	18 564		1 662 201

Le fonds commercial correspond à la part incorporelle d'un fonds de commerce de travaux d'installation d'eau et de gaz acquis le 6 septembre 2012.

ELECBOX 56 : La société ELECBOX 56 est en cours de développement d'où une immobilisation incorporelle en cours pour 289 k€ représentant des frais d'études, de suivi administratif et de conception du projet CRE BIOMASSE.

ENERGY &+ : L'avance de 103 k€ correspond à une avance sur table découpe laser.

3.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations

Nature	01/01/2022	Dotations	Sorties	Autres	30/09/2022
Fonds commercial					
Concessions, brevets, droits similaires	4 775	2 193			6 968
Immobilisations en cours					
Immobilisations incorporelles	4 775	2 193			6 968
Terrains	1 663	182			1 845
Installations techn., matériel, outillage	220 154	73 608			293 762
Autres immobilisations corporelles	96 922	14 259			111 181
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	318 739	88 049			406 788
Titres de participation					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Immobilisations financières					
TOTAL	323 514	90 242			413 756

3.3. Immobilisations financières

3.3.1. Titres de participation non consolidés

Entités	Détention	Valeur comptable des titres au 30/06/2022	Valeur comptable des titres au 31/12/2021
Coop. Morbihan Chauffage Sanitaire	N.S.	3 408	3 408
SAS BASE	< 1%	5 691	5 691
SCI ALAUNA	10,00%	100	100
TOTAL		9 199	9 199

La société ENERGY &+ détient des parts sociales d'une coopérative d'achats pour 3 408 €.

La société CHARWOOD ENERGY détient des titres de participation dans des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence.

3.3.2. Autres titres immobilisés

Entités	30/06/2022	31/12/2021
Crédit Mutuel de Bretagne	15	15
Banque Populaire Atlantique	51	51
Crédit Coopératif	153	153
TOTAL	219	219

Les autres titres immobilisés correspondent à des parts sociales dans des établissements bancaires.

3.3.3. Autres immobilisations financières

Entités	30/06/2022	31/12/2021
Dépôt de garantie dossier CRE	41 000	41 000
Dépôt de garantie SCI Alauna	20 000	20 000
Gage-espèces BPI	25 061	
Caution Bip and Go	2 450	2 450
TOTAL	88 511	63 450

Le dépôt de garantie CRE pour 41 000 € correspond à une garantie financière d'exécution prévue au cahier des charges de l'appel d'offres CRE Biomasse 5-3, versé à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le dépôt de garantie SCI Alauna a été versé dans le cadre de la convention de sous-location pour les locaux situés 1 rue Benjamin Franklin - PA de Kerboulard – 56 250 Saint-Nolff.

Un gage-espèce de 25 061 € a été constitué auprès de BPI France dans le cadre d'un financement de créances.

3.4. Information sectorielle des immobilisations et des actifs employés

Concernant les immobilisations ou les actifs employés, il n'est pas possible de faire une distinction sectorielle car le matériel-outillage ou les véhicules de transport par exemple peuvent être utilisés indifféremment au cours d'un exercice pour des projets entrant dans différentes catégories sectorielles.

Dans la mesure où les éléments chiffrés de l'annexe doivent être dûment justifiés et déterminés selon les mêmes principes et les mêmes méthodes que pour l'établissement du bilan et du compte de résultat, il n'a pas pu être indiqué ces informations dans l'annexe car ils ne peuvent pas être mentionnés avec la même rigueur et justification dans cette dernière.

3.5. Créances

Nature	Valeur brute	Échéances			Dépréciation	Valeur nette
		1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Avances et acomptes versés	12 132	12 132				12 132
Créances clients et rattachés	3 448 812	3 448 812				3 448 812
Créances fiscales	650 516	650 516				650 516
Actifs d'impôt différé	25 667	25 667				25 667
Autres créances	305 544	305 544				305 544
TOTAL	4 442 671	4 442 671				4 442 671

Les créances clients et comptes rattachés sont constituées des factures émises envers les clients et non recouvrées à la date de clôture pour 2 122 k€, ainsi que des factures à émettre sur des prestations réalisées pour 1 327 k€.

Les créances fiscales correspondent principalement à une créance d'impôt sur les sociétés de 126 k€ et à la TVA déductible à hauteur de 458 k€ et à des crédits de TVA pour 52 k€.

Les autres créances se composent majoritairement d'une avance en compte-courant à la SCI Alauna, filiale de la société CHARWOOD ENERGY, pour 296 k€.

3.6. Dépréciations de l'actif circulant

Néant.

3.7. Trésorerie

La trésorerie nette présentée dans le tableau des flux de trésorerie a été déterminée ainsi :

Nature	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement		
+ Disponibilités	6 940 634	1 478 489
- Concours bancaires courants	125 304	
TRESORERIE NETTE	6 815 330	1 478 489

3.8. Autres éléments d'actif

3.8.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent 246 k€ de dépenses engagées dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société CHARWOOD ENERGY, réalisée en juillet 2022.

Les autres montants inscrits en charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

3.8.2. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices contiennent le solde des frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission d'emprunts inscrits au cours de l'exercice s'élèvent à 70 000 euros.

L'amortissement comptabilisé dans les charges d'exploitation de l'exercice s'élève à 2 916 euros.

3.9. Capitaux propres

Le capital social de l'entité consolidante s'élève à 41 100 euros, divisé en 1 370 parts de 30 euros.
 Le capital est entièrement libéré.

3.10. Provisions pour risques et charges

Nature	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions retraite	30 621		9 644	20 977
TOTAL	30 621		9 644	20 977
Répartition des dotations et reprises :				
Résultat d'exploitation	-		9 644	-
Résultat financier	-		-	-
Résultat exceptionnel	-		-	-

• Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'évolution des salaires : 1,50%
- Taux d'actualisation : 3,22% par an
- Turnover : Faible
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%
- Taux de charges sociales : 50% pour les non-cadres, 65% pour les cadres

3.11. Impôts sur les résultats

3.11.1. Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	30/06/2022	31/12/2021
Résultat d'ensemble consolidé	-13 161	483 592
+ Impôt sur les résultats (a)	-49 776	251 262
Résultat théorique taxable	-62 937	734 854
Impôt théorique au taux en vigueur (b)	-15 734	194 736
Différence d'impôt (a) - (b)	-34 042	56 526

Justification de la différence d'impôt	30/06/2022	31/12/2021
Différences de taux France		-4 384
Différences de taux - retraitements de conso		1 452
Charges non déductibles et produits non imposables	10 529	25 590
Déficits de l'exercice non fiscalisés	3 740	33 304
Réductions d'impôt	-48 310	-300
Autres		864
Différence d'impôt (a) - (b)	-34 042	56 526

3.11.2. Ventilation des actifs et passifs d'impôt différé

Nature	30/06/2022	31/12/2021
Provisions pour engagements de retraite	5 244	7 656
Profits internes sur cessions d'actifs immobilisés	12 650	12 650
Déficits fiscaux reportables (1)	24 544	3 895
Impôts différés Actif	42 438	24 201
Frais d'émission d'emprunts	16 771	
Impôts différés Passif	16 771	
Solde des impôts différés (Actif - Passif)	25 667	24 201
Après compensation par entité fiscale :		
Actifs d'impôt différé	25 667	24 201
Provisions pour passif d'impôt différé		

(1) Les déficits reportables pour lesquels un impôt différé actif a été comptabilisé sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt comptabilisé
Elecbox 56	20 996	5 249
Charwood Energy	77 180	19 295
TOTAL	98 176	24 544

Les déficits reportables pour lesquels l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé du fait du caractère peu probable de la récupération du déficit dans un délai raisonnable sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt non comptabilisé
W&nergy	140 637	37 269
TOTAL	140 637	37 269

3.12. Dettes

Échéances des dettes	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	7 075 178	7 075 178		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	883 898	176 328	614 891	92 679
Concours bancaires courants	125 304	125 304		
Autres dettes financières	1 254 098	842 298	411 800	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 515 302	1 515 302		
Avances et acptes reçus sur commandes en cours	884 931	884 931		
Dettes fiscales	739 141	739 141		
Dettes sociales	180 672	180 672		
Autres dettes	2 662	2 662		
TOTAL	12 661 186	11 541 816	1 026 691	92 679

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit au 30 juin 2022 se répartissent de la manière suivante :

Désignation	Capital restant dû	Taux d'intérêt	Durée
Prêt Crédit Coopératif 17 075 €	11 411	0,48%	36 mois
Prêt Crédit Coopératif 29 158 €	19 486	0,48%	36 mois
Prêt Crédit Coopératif 22 602 €	21 979	0,52%	36 mois
Prêt Crédit Coopératif 216 000 €	213 498	0,79%	84 mois
Prêt Caisse d'épargne Pont roulant 141 000 €	132 750	0,52%	84 mois
Prêt garanti par l'Etat 400 000 €	384 524	1,08%	72 mois
Prêt garanti par l'Etat 100 000 €	100 250	0,73%	72 mois
TOTAL	883 898		

Les autres dettes financières au 30 juin 2022 correspondent aux comptes-courants ci-dessous :

Comptes courants créditeurs	30/06/2022	31/12/2021
CHARWOOD ENERGY - Adrien Haller	49 513	117 845
CHARWOOD ENERGY - Johes	477 000	504 800
CHARWOOD ENERGY - 1M86	272 537	282 987
W&NERGY - Eiffel Gaz Vert	379 134	361 081
W&NERGY - JOHES	56 917	54 206
W&NERGY - 1M86	18 997	18 093
TOTAL	1 254 098	1 339 012

La variation des emprunts et dettes financières s'explique comme suit :

Nature	Ouverture	Augmentat.	Diminution	Autres	Clôture
Emprunts obligataires convertibles		7 075 178			7 075 178
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	680 574	238 602	35 278		883 898
Concours bancaires courants		125 304			125 304
Comptes courants d'associés	1 339 012	21 668	106 582		1 254 098
TOTAL	2 019 586	7 460 752	141 860		9 338 478

3.13. Engagements hors bilan

Nature	Donnés (k€)	Reçus (k€)
Gages sur matériel	235	
Gages sur véhicules	104	
Caution BPI		66
TOTAL	339	66

Engagements financiers de location simple sur des durées de bail non résiliables ou dont la résiliation donne lieu à indemnités :

Obligations contractuelles	TOTAL	Paiements dus par période (k€)		
		Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements de location : SCI ALAUNA	1 700	120	480	1 100

4. Explications des postes du compte de résultat consolidé

4.1. Chiffre d'affaires

Nature	30/06/2022			31/12/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes	3 044 627	204 790	3 249 417	2 736 200	1 824 722	4 560 922
TOTAL	3 044 627	204 790	3 249 417	2 736 200	1 824 722	4 560 922

La décomposition du chiffre d'affaires par secteur d'activité se présente comme suit :

Activités	30/06/2022	31/12/2021
Méthanisation	1 248 059	1 122 469
Chaufferie et réseau de chaleur	1 696 568	1 538 010
Gazéification	304 790	1 876 901
Autres		23 544
TOTAL	3 249 417	4 560 922

4.2. Produits d'exploitation

Nature	30/06/2022	31/12/2021
Production immobilisée		169 400
Subventions d'exploitation	4 000	10 667
Reprises provisions risques et charges	9 644	
Transferts de charges d'exploitation	15 786	6 369
Autres produits	3	1 956
TOTAL	29 433	188 392

Pour rappel, au 31 décembre 2021, la production immobilisée correspond à la vente par Energy&+ de la phase 1 du dossier CRE Biomasse à la société Elecbox56. La production immobilisée figure dans la catégorie des immobilisations en cours au 30 juin 2022.

4.3. Autres achats et charges externes

Nature	30/06/2022	31/12/2021
Achats de sous-traitance	338 296	294 465
Achats non stockés de matières et fournitures	60 385	91 134
Sous-traitance générale		162
Locations	155 477	195 533
Entretiens et réparations	8 208	24 042
Primes d'assurance	69 010	44 273
Etudes, documentations, séminaires	4 887	13 851
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	104 051	119 765
Publicité, publications, relations publiques	35 360	15 969
Transports de biens et du personnel	5 287	14 255
Déplacements, missions et réceptions	40 204	59 239
Frais postaux et de télécommunications	3 161	4 592
Services bancaires et assimilés	14 255	18 925
Divers (cotisations, frais de recrutement, ...)	6 894	5 821
TOTAL	845 475	902 026

Le poste Achats de sous-traitance constitue une charge variable en lien direct avec l'activité.

Les charges de locations correspondent à des locations immobilières pour 60 k€ et à des locations mobilières, matériel et outillage et des véhicules, pour 95 k€.

Le poste Rémunération d'intermédiaires, honoraires inclut principalement les honoraires de conseil et d'accompagnement commercial.

4.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 667 euros.

4.5. Charges de personnel et effectif

4.5.1. Charges de personnel

Nature	30/06/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	374 139	661 874
Charges sociales	161 442	208 887
Personnel intérimaire	61 938	118 658
TOTAL	597 519	989 419

4.5.2. Effectifs moyens en équivalent temps plein

Nature	30/06/2022	31/12/2021
Cadres	7	3
Agents de maîtrise et techniciens	2	2
Employés et ouvriers	9	8
TOTAL	18	13

4.6. Produits et charges financiers

Nature	30/06/2022		31/12/2021	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts des emprunts bancaires		78 985		10 618
Intérêts des comptes courants		63 418		53 563
Escomptes			1 955	
Autres produits et charges financiers	1 989		1 261	
TOTAL	1 989	142 403	3 216	64 181

4.7. Produits et charges exceptionnels

Nature	30/06/2022		31/12/2021	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession des éléments d'actif			486 000	
Valeur comptable éléments d'actif cédés				351 209
Pénalités et amendes		12		40
Autres produits et charges exceptionnels		485		219 420
TOTAL		497	486 000	570 669

Pour rappel, le résultat exceptionnel de l'exercice 2021 était composé essentiellement :

- de la cession de l'ensemble immobilier détenu par la société CHARWOOD ENERGY, soit la réalisation d'une plus-value sur cession d'actif immobilisé de 135 k€ ;
- de frais liés à la création et au montage du modèle économique et à la première levée de fonds dans W&ENERGY pour 146 k€ ;
- de frais engagés dans le projet de levée de fonds dans CHARWOOD ENERGY pour 68 k€.

4.8. Résultat par action

Le résultat dilué par action a été déterminé en tenant compte des actions potentielles issues de la conversion éventuelle de 7 000 000 obligations.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions du 12 mai 2022 précise qu'en cas d'augmentation de capital, la « conversion sera réalisée selon un prix de conversion correspondant au Prix de Souscription diminué d'une décote de vingt pourcent (20%) (le « Prix de Conversion en Cas d'Augmentation de Capital »).

Dans ce cas, le nombre d'actions nouvelles à émettre par la Société sur conversion des Obligations Convertibles correspondra au montant de l'Emprunt Obligataire, majoré des intérêts dus à la Date de Conversion en Cas d'Augmentation de Capital, et de tout montant dû et exigible au titre du Contrat, divisé par le Prix de Conversion en Cas d'Augmentation de Capital arrondi au nombre entier inférieur. En cas de rompus, la Société procèdera au paiement à l'Obligataire d'une soulte en numéraire correspondant au montant des rompus. »

Nature	Nombre d'actions	Résultat groupe	Résultat par action
Résultat de base par action	1 370	2 069	1,51
Obligations convertibles :			
Nombre moyen d'actions potentielles	2 481 985		
Rémunération nette d'impôt		56 384	
Résultat dilué par action	2 483 355	58 453	0,02

5. Autres informations

5.1. Evènements postérieurs à la clôture

L'introduction en bourse sur Euronext Growth de la société CHARWOOD ENERGY a été finalisée en juillet 2022.

5.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions qui pourraient être conclues avec des parties liées sont soit jugées non significatives, soit considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

La SCI Alauna, détenue à 10% par CHARWOOD ENERGY a bénéficié d'une avance en compte-courant de 296 k€ au 30 juin 2022 de la part de CHARWOOD ENERGY, rémunérée au taux maximal d'intérêts déductibles.

Un bail de sous-location a été conclu à des conditions normales de marché entre la SAS Energy+& et la SCI Alauna.

5.3. Rémunération des dirigeants

La direction ne souhaite pas communiquer sur les sommes relatives à la rémunération des mandataires sociaux, car cela reviendrait à mentionner des éléments de rémunérations individuelles.

5.4. Passage du résultat social au résultat consolidé

Nature	TOTAL	Charwood Energy	Energy &+	W&nergy	Elecbox 56
Résultats des comptes sociaux	-91 355	-193 311	138 370	-14 960	-21 454
Impôts différés sur déficits reportables	20 649	19 295			1 354
Impôts différés sur décalages temporaires					
Comptabilisation provision retraite	9 644		9 644		
ID sur retraitement	-2 411		-2 411		
Etalement des frais d'émission d'emprunts	67 084	67 084			
ID sur retraitement	-16 771	-16 771			
Résultats retraités	-13 160	-123 703	145 603	-14 960	-20 100
+ Variation de périmètre					
Résultats - sous-palier	-13 160	-123 703	145 603	-14 960	-20 100
Pourcentage d'intérêts		100,00%	100,00%	60,00%	54,00%
Intérêts minoritaires	-15 230			-5 984	-9 246
- Amortissement des écarts d'acquisition					
+ Variation de périmètre					
Part du groupe	2 069	-123 704	145 603	-8 976	-10 854

5.5. Passage des réserves sociales aux réserves consolidées

Nature	TOTAL	Charwood Energy	Energy &+	W&nergy	Elecbox 56
Capitaux propres sociaux (hors résultat)	1 300 102	377 662	1 103 706	-155 448	-25 818
ÿmpôts différés sur déficits reportables	3 895				3 895
ÿmpôts différés sur décalages temporaires					
ÿelimin. profits sur cessions d'immobilisations	-50 600		-50 600		
ID sur retraitement	12 650				12 650
ÿComptabilisation provision retraite	-30 621		-30 621		
ID sur retraitement	7 655		7 655		
Capitaux propres retraités (hors résultat)	1 243 082	377 662	1 030 140	-155 448	-9 273
Sous-palier W&nergy					
Pourcentage d'intérêts					90,00%
Intérêts minoritaires					
					-927
Part du groupe avant élimination		377 662	1 030 140	-155 448	-8 346
- Valeur des titres					13 230
+ Variation de périmètre					
- Amortissement des écarts d'acquisition					
Part du groupe		377 662	1 030 140	-155 448	-21 576
Sous-palier Charwood Energy					
Pourcentage d'intérêts		100,00%	100,00%	60,00%	60,00%
Intérêts minoritaires					
	-71 736			-62 179	-9 557
Part du groupe avant élimination	1 301 588	377 662	1 030 140	-93 269	-12 946
- Valeur des titres	406 000		400 000	6 000	
+ Ecarts d'acquisition					
- Amortissement des écarts d'acquisition					
+ Variation de périmètre					
Part du groupe	895 588	377 662	630 140	-99 269	-12 946
Capitaux propres hors résultat	895 588	377 662	630 140	-99 269	-12 946
Résultat	2 069	-123 704	145 603	-8 976	-10 854
Capitaux propres Groupe	897 656	253 958	775 743	-108 245	-23 800
Intérêts hors groupe	-71 736			-62 179	-9 557
Résultats hors groupe	-15 230			-5 984	-9 246
Intérêts Minoritaires	-86 966			-68 163	-18 803